

**Les dépenses courantes
en logement représentent
26,3 % de la dépense
de consommation
des ménages en 2011.**

Source: developpement-durable.gouv.fr

L'augmentation des loyers, les remboursements d'emprunts, les charges, les assurances sont des problématiques qui pèsent de plus en plus sur le budget des ménages.

Au cours de ces 15 dernières années, les prix d'achat ont été multipliés par 2,5 et les loyers ont doublé. Conséquence directe : le logement est devenu le premier poste de dépenses des ménages avec une moyenne de 26 %.

Dans les zones les plus denses (Ile-de-France, PACA), les salariés sont obligés de se loger en grande banlieue, entraînant un temps de transport important, source de pénibilité et d'aléas.

METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Afin d'améliorer le dispositif d'action logement déjà existant, FO Énergie et Mines revendique :

- La prise en charge des frais d'agence dans le cas d'une location dans le parc privé ou d'une accession à la propriété.
- Article 30 du statut des IEG - La réévaluation à la hausse de l'indemnité égale à deux mois de salaires bruts.
- L'arrêt de la dégressivité de l'AIL (Aide Individualisée au Logement).
- Le maintien du dernier salaire du conjoint pendant un an en cas de perte d'emploi de ce dernier suite à une mobilité.
- La dotation d'une compensation financière mensuelle en cas de prise en charge d'un hébergement supplémentaire pour un enfant scolarisé.
- Une indemnité pour financer les travaux locatifs réalisés dans les 6 mois (au lieu de 3 actuellement) après l'emménagement en cas de mobilité géographique.

**Au 31/12/2015, les
dossiers des demandes
locatives en attente
s'élevaient à 1152**

Données CCE EDF 2016

Agir, ne pas subir

www.fnem-fo.org